

Paris, le 9 mars 2023

Intérim hospitalier : les petites villes souhaitent la fin du mercenariat sans menacer le fonctionnement des établissements de proximité

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, a adressé ce jour un courrier à François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention pour lui faire part de ses **préoccupations quant aux modalités d'entrée en vigueur des dispositions régulant les tarifs de l'intérim en milieu hospitalier.**

Les mesures prévues par la loi Rist de 2021, avec un plafond à 1170 euros brut pour une journée, doivent permettre de limiter à long terme les effets de la surenchère. En effet, **certains établissements de petites villes sont parfois très dépendants des intérimaires** et se trouvent contraints d'accepter des tarifs excessifs pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros pour 24h, ces **pratiques s'apparentant alors à une forme de mercenariat.**

Les concertations locales que doivent mener les ARS avec les acteurs locaux pour anticiper les risques de fermetures de services et apporter des solutions **sont encore trop disparates sur le territoire.** Il est impératif de les renforcer au risque de devoir repousser une nouvelle fois encore la mise en œuvre concrète de ce plafond tarifaire.

L'APVF appelle également de ses vœux une **coopération active entre établissements de santé publics et privés.** Il est essentiel que les établissements privés s'engagent aussi sur la voie d'une rémunération raisonnable de l'intérim médical sans quoi émergeront des distorsions inacceptables entre les acteurs de notre système de santé.

Dans les cas où les concertations locales n'auraient pas abouti d'ici le 3 avril, **des dérogations circonstanciées dans les territoires et dans le temps devraient pouvoir être accordées** afin de véritablement laisser aucun établissement sans solution.

Contacts Presse :

André ROBERT, Délégué général – 06 80 84 27 53 – arobert@apvf.asso.fr

Gustave RICHARD, Conseiller – 06 50 83 85 30 – grichard@apvf.asso.fr